Publication : lundi 18 juillet 2005 00:00

Une proposition a été faite pour ajouter au périmètre pris en compte par l'UNESCO pour la reconnaissance du Val de Loire « Patrimoine Mondial de l'Humanité », les sites de BRIARE (Pont Canal) et de CHATILLON SUR LOIRE (Mantelot). Considérant qu'une telle proposition aboutirait à exclure, de façon « incompréhensible », Gien et le Giennois du périmètre, Jean-Pierre Sueur est intervenu à ce sujet auprès de Renaud Donnedieu de Vabre, ministre de la Culture et de la Communication, Nelly OLIN, ministre de l'Ecologie et du développement durable et André Viau, Préfet du Loiret. >> Lire le courrier de Jean-Pierre Sueur

Télécharger le fichier

Phoca PDF